

[Text]

It also enhances our competitiveness and provides a basis for future business and employment growth.

**Mr. Michael Stone (Vice-President, North Canadian Oils Limited):** Mr. Chairman and members of the committee, North Canadian Oils Limited appreciates the opportunity to express its views on the Canada-U.S. Free Trade Agreement. We have focused our comments on the elements and aspects of the free trade agreement which specifically impact the oil and gas industry, and have endeavoured to approach the subject from the Saskatchewan perspective.

NCO is a Canadian-controlled, publicly traded oil and gas company with activities primarily concentrated in the western sedimentary basin. The company's net proven gas reserves are the 19th largest in Canada, and it ranks 12th-largest in natural gas production. NCO is the largest single supplier of Saskatchewan natural gas to the Saskatchewan Power Corporation, and is involved in the direct sale of natural gas in the intra-Alberta and intra-Saskatchewan markets, as well as to markets in eastern Canada. Our company is also in the process of positioning itself to take advantage of the significant marketing opportunities in the United States.

NCO fully endorses the general principle of free trade between Canada and the United States, and the stated objectives of the agreement. With a population of 25 million persons, Canada is one of the only industrialized countries of the world with access to a free market of less than 100 million persons. For our country to continue to develop economically, socially and technically, it is essential that Canada secure access to a market of sufficient size to accommodate the efficiencies of specialization and the economies of scale which other countries enjoy today.

Currently, 80% of our exports are destined for the United States market. At the very least, the free trade agreement constitutes an insurance policy against erosion of our access to this market, through either the protectionist measures currently in vogue in the U.S. Congress or through competition from other suppliers who already enjoy the inherent benefits of access to large free markets. The more likely scenario, however, is that the free trade agreement offers incredible opportunities for the Canadian economy to grow and the quality of life in Canada to be enhanced.

NCO endorses with enthusiasm the fundamental principle of the energy element of the free trade agreement, which is to assure the freest possible bilateral trade in energy. It is vital to Canada that its oil and natural gas industry remain active in order to maintain our reserve base, our industry's expertise and government revenue. The industry, on the other hand, can only remain active if there exists a market for its product.

[Translation]

de la règle du jeu. En outre, l'Accord devrait nous rendre plus compétitifs et constituer ainsi un point de départ pour l'expansion future de notre production et de notre emploi.

**M. Michael Stone (vice-président, North Canadian Oils Limited):** Monsieur le président, membres du Comité, North Canadian Oils Limited vous remercie de l'occasion qui nous est donnée d'exprimer nos vues sur l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Nous allons concentrer nos propos sur les éléments de l'Accord qui concernent plus particulièrement le secteur du pétrole et du gaz, en nous plaçant dans la perspective de la Saskatchewan.

Nous sommes une compagnie sous contrôle canadien, cotée en bourse, dont l'activité se concentre principalement dans le bassin sédimentaire occidental. Nos réserves de gaz naturel prouvées nous placent au 19<sup>ième</sup> rang des producteurs et notre production de gaz naturel nous place en 12<sup>ième</sup> position. Nous sommes le plus gros fournisseur de gaz naturel de la Saskatchewan à approvisionner la Saskatchewan Power Corporation et nous approvisionnons également le marché intérieur de l'Alberta et de la Saskatchewan, sans parler de nos clients dans l'est du Canada. Nous nous plaçons actuellement sur les rangs pour tirer parti des importants débouchés qui s'ouvrent aux États-Unis.

Nous appuyons pleinement le principe général du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les objectifs déclarés de l'Accord. Avec une population de 25 millions d'habitants, le Canada est l'un des seuls pays industrialisés au monde à disposer d'un marché libre inférieur à 100 millions de consommateurs. Pour que notre pays puisse continuer à se développer au plan économique, social et technique, il est indispensable que le Canada obtienne accès à des débouchés suffisamment importants pour lui permettre de réaliser les économies d'échelle et les avantages de la spécialisation dont bénéficient aujourd'hui les autres pays.

À l'heure actuelle, 80 p. 100 de nos exportations sont achetées par les États-Unis. À tout le moins, l'Accord de libre-échange constitue une police d'assurance contre la fermeture de ce marché, soit en raison des mesures protectionnistes actuellement préconisées par le Congrès américain soit du fait de la concurrence d'autres fournisseurs qui bénéficient déjà des avantages d'un accès à un vaste marché libre. En toute probabilité, cet Accord nous ouvrira d'incroyables perspectives de croissance économique et d'amélioration de la qualité de la vie au Canada.

Nous souscrivons avec enthousiasme au principe fondamental de la composante énergétique de l'entente de libre-échange, qui consiste à assurer le commerce bilatéral le plus libre possible dans le secteur énergétique. L'existence d'un secteur pétrolier et gazier dynamique est vitale pour le Canada si nous voulons maintenir nos réserves, notre savoir-faire et les recettes fiscales que les pouvoirs publics tirent de cette production. Or, ce secteur